

Honorables sénateurs, je tiens à vous assurer que le personnel qui s'occupe de la mise en œuvre de ce programme est au courant des contraintes de modération financière et qu'il fera preuve de prudence lorsqu'il s'agira de dire si ces incitations complémentaires sont vraiment nécessaires.

Et à propos de modération financière, il a fallu, bien sûr, limiter le coût du programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement, mais à ma connaissance, il n'existe pas de plafond de 15 millions dont a parlé le sénateur Murray. A ce que j'ai appris, ce chiffre n'est qu'une simple prévision de ce que les dépenses pourraient atteindre. Le coût exact du programme dépendra de l'utilisation qu'en fera l'industrie privée, car de par sa désignation même, c'est un programme d'incitation fiscale donnant droit à des crédits d'impôt spéciaux. Je puis donc assurer au sénateur Murray qu'il faudra plus qu'un ou deux grands projets pour épuiser les finances du programme, puisqu'il n'est pas assorti d'un plafond fixe.

Le sénateur Murray s'est également inquiété de ce que le programme fragmenterait les provinces, n'étant offert que sur certaines parties de leur territoire. En réalité, le programme n'effectue pas de découpage dans les régions et les provinces. Il tient compte plutôt de ce que dans une province ou dans une région tous les gens n'ont pas les mêmes avantages—et l'on en revient au leitmotiv voulant que ce programme tienne compte non seulement de la géographie mais aussi des populations. Ce qui constitue vraiment la raison d'être de ces programmes, c'est qu'il n'y a pas égalité de chances entre habitants d'une même province, et encore moins d'une province à l'autre. Nous estimons que le gouvernement a des devoirs envers ces personnes et c'est pour nous acquitter de ces devoirs que nous appliquons ce programme. Et pour dissiper tout doute qui pourrait exister en cas de chevauchement, je ne dis pas du tout que le programme Crosbie ne répondait pas à un désir de s'acquitter de la même obligation.

Honorables sénateurs, c'est à dessein, compte tenu des connaissances et des techniques acquises, que ce programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement a été orienté vers les régions les plus défavorisées. Autrement il n'aurait pu attirer les industries si nécessaires avec toute l'efficacité possible. Cependant, le gouvernement n'ignore pas qu'il faut à l'échelle régionale des incitations plus larges. A ce besoin correspond déjà le programme d'incitation au développement régional. C'est ainsi que dans le cadre de ce programme, des incitations à l'industrie sont offertes pour l'ensemble du territoire de chacune des provinces Atlantiques. Le programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement vient se surajouter à ces incitations générales, et donne une raison de plus d'implanter des usines dans les secteurs qui, jusqu'ici, n'en ont été que très peu pourvus.

A mon avis donc, honorables sénateurs, au lieu de fragmenter les provinces et les régions, ce programme assure la promotion de leurs points faibles et renforce en l'unifiant l'économie de la province ou de la région tout entière.

Le sénateur Murray, lorsqu'il a pris la parole, a pris soin de comparer ce programme à un projet qui a été étudié par M. Crosbie lorsque les conservateurs étaient au pouvoir et dont nous avons déjà parlé. Il admet que le programme de M. Crosbie n'était pas parfait tout comme je lui concède que celui de MM. De Bané et MacEachen ne l'est pas non plus. Je ne

vais certainement pas comparer les deux programmes en fonction de leur degré de perfection.

Pour ouvrir une autre parenthèse, je dirai que mon père avait une définition de l'éternel optimiste. Il le comparait à une dame assise dans le premier banc, à l'église, et qui remet ses souliers lorsque le prêtre dit: «Et maintenant, en guise de conclusion...». Quoi qu'il en soit, permettez-moi d'ajouter, en guise de conclusion, que, d'une part, le Programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement reconnaît que les gens veulent être en mesure de se débrouiller tout seuls. C'est pourquoi aucune limite minimale n'est prévue relativement aux projets admissibles aux termes du Programme qui ne requiert pas non plus un investissement de 2 millions de dollars, comme le faisait le programme proposé par M. Crosbie. Aux termes du Programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement, les hommes d'affaires locaux—ordinairement des directeurs de petites entreprises—seront en mesure de renforcer l'économie dans leur région.

Le gouvernement actuel et le précédent admettaient que c'était important. Le gouvernement fédéral sait aussi que les petites entreprises contribuent dans une grande mesure à la croissance économique du pays sur tous les plans. D'autre part, le Programme reconnaît qu'il y a, dans chaque province et chaque territoire et non seulement dans les provinces de l'Atlantique et dans la région gaspésienne, des gens qui méritent une aide spéciale. Je ne veux évidemment pas dire par là que le Programme vise à aider tout le monde partout. Comme le sénateur Murray et moi-même l'avons dit, il importe de se rendre compte que le Programme, bien qu'il contribue grandement à atténuer les disparités régionales dans certaines régions désignées du pays, ne constitue pas une solution à tous les problèmes. En fait, on peut même se demander s'il est possible de faire complètement disparaître les disparités régionales. Il me semble que la seule chose incontestable est notre point de départ commun, à savoir que dans un pays comme le Canada, pour citer encore une fois les deux adjectifs qu'utilise le sénateur Murray pour décrire ce problème et que j'ai également employé comme prémisse—c'est-à-dire, «complexe» et «persistant»—c'est un problème assez semblable au rhume: il est difficile à circonscrire et à définir, et en fait nous sommes réduits à définir les disparités régionales par des indicateurs ou des symptômes plutôt que par de véritables caractéristiques.

Je ne voudrais pas poursuivre l'analogie en disant que nous devons en traiter les symptômes plutôt que les causes, mais j'ai bien peur qu'il y ait d'assez bonnes raisons de pousser plus loin cette analogie avec le rhume en ce sens qu'il arrive souvent que nous ne puissions faire mieux que d'en traiter les symptômes et c'est souvent tout ce que nous sommes en mesure de faire à l'égard des disparités régionales.

Nous nous sommes servis de ces indicateurs comme les taux de chômage et les niveaux de revenu pour concevoir un programme spécial de crédits d'impôt à l'investissement; cependant, il nous a aussi fallu nous servir de ce que nous espérons être le bon sens. J'espère que nous sommes plus près de trouver une solution aux disparités régionales que la science médicale ne l'est d'un remède au rhume. Bien que nous ne puissions trouver une réponse simple qui règle tous les problèmes cela ne nous empêche pas—et n'a pas empêché M. Crosbie—de prendre des mesures innovatrices hardies comme nous croyons